



Laurinne DEFRANSURE
0695538140

l.wafidog@gmail.com

15 rue de la moulinière

60870 VILLERS ST PAUL

Conditions Générales de Vente (CGV)

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) définissent les droits et obligations de l'éducateur/comportementaliste canin Laurinne DEFRANSURE (ci-après « le Prestataire ») et de ses clients (ci-après « le Client ») dans le cadre de prestations de services en éducation et comportement canin.

Toute réservation d'une séance, d'une activité ou d'un forfait implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses CGV à tout moment. Les CGV applicables seront celles en vigueur à la date de la réservation.

Article 2 – Prestations proposées

Le Prestataire propose différentes prestations d'éducation et de conseil en comportement canin, exclusivement en présentiel :

- Bilans comportementaux : première rencontre permettant d'évaluer le chien, son environnement, et de définir un plan de travail adapté.
- Cours individuels : séances personnalisées pour travailler sur des objectifs précis (éducation de base, troubles du comportement, socialisation, etc.).
- Activités collectives : séances en groupe visant la socialisation, la gestion des distractions, la stimulation mentale et le renforcement des acquis.
- Balades éducatives : sorties encadrées permettant de travailler en conditions réelles et de favoriser un comportement équilibré en extérieur.

Aucune prestation n'est proposée en ligne.

Article 3 – Conditions d'exécution

Le Client s'engage à :

- Présenter un chien identifié (puce ou tatouage), à jour de ses vaccins et en règle avec la législation en vigueur,
- Informer le Prestataire de tout problème de santé ou comportement particulier du chien,
- Respecter les consignes de sécurité données lors des séances,
- Utiliser un matériel adapté, en bon état et conforme aux recommandations du Prestataire,
- Pour les chiens réactifs : utiliser obligatoirement une muselière adaptée ainsi qu'un système de double laisse attachée à un harnais solide et à un collier plat, afin d'assurer la sécurité de tous.

Le Prestataire se réserve le droit d'interrompre une séance si le chien ou le Client met en danger la sécurité des personnes, des animaux ou du Prestataire.

Article 4 – Tarifs et moyens de paiement

Les tarifs sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).

Les paiements peuvent être effectués par tout moyen accepté par le Prestataire (espèces, chèque, virement, carte, Paylib, etc.).

Le règlement est exigible à la séance ou au démarrage d'un forfait.

Article 5 – Annulation et report

Aucun remboursement n'est effectué une fois la prestation réglée. En cas d'empêchement majeur, la séance pourra être reportée à une autre date, sous réserve d'en informer le Prestataire au moins 24h à l'avance. En cas d'annulation tardive ou d'absence du Client, la séance sera due. Le Prestataire peut annuler ou reporter une séance en cas de force majeure, maladie ou accident, en proposant une nouvelle date au Client.

Article 6 – Responsabilité

Le Client reste responsable de son chien en toutes circonstances. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages causés par le chien du Client, que ce soit sur des personnes, animaux ou biens. Il appartient au Client de vérifier que son assurance responsabilité civile couvre les éventuels dommages causés par son chien.

En cas de morsure, le propriétaire du chien mordeur s'engage à :

- Soumettre l'animal aux contrôles vétérinaires réglementaires,
- Prendre en charge, par l'intermédiaire de son assurance, l'ensemble des frais et dommages occasionnés par son animal, que ce soit sur lui-même, sur le Prestataire ou sur tout tiers.

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens et non de résultat : il met en œuvre ses compétences et ses méthodes professionnelles pour accompagner le Client, mais la réussite du travail dépend également de l'implication et de la constance du Client en dehors des séances.

Article 7 – Méthodes de travail

Le Prestataire s'engage à utiliser exclusivement des méthodes respectueuses du bien-être animal, basées sur la compréhension, la motivation et le renforcement positif. Toute forme de violence physique ou psychologique, de contrainte ou d'outil coercitif (collier étrangleur, collier électrique, collier à pointes, laisses lasso, etc.) est strictement interdite lors des séances. Le Client s'engage à respecter cette approche et à ne pas utiliser de méthodes contraires entre les séances.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Les supports écrits ou oraux fournis lors des séances demeurent la propriété du Prestataire. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, est interdite sans accord écrit.

Article 9 – Confidentialité

Le Prestataire s'engage à ne pas divulguer les informations personnelles du Client. Le Client s'engage également à respecter la confidentialité des échanges et supports reçus dans le cadre des prestations.

Article 10 – Droit à l'image

Le Client autorise le Prestataire à photographier ou filmer son animal et à utiliser ces images à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, documents promotionnels), sauf opposition explicite et écrite.

Article 11 – Traitement des données personnelles

Les données personnelles du Client sont traitées uniquement pour la gestion des prestations et ne sont pas transmises à des tiers.

Article 12 – Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.
En cas de litige, le Client doit contacter le Prestataire par écrit.
Les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant toute procédure judiciaire.
Si aucun accord amiable n'est trouvé, le Client pourra saisir un médiateur de la consommation.
À défaut, le tribunal compétent est celui du lieu d'exercice du Prestataire.

Mise à jour le 08/09/2025.